

La CPAM du Tarn-et-Garonne continue d'accompagner les assurés en proposant une offre de service adaptée au respect du confinement grâce à l'accueil sur rendez-vous. Prenons contact à distance avant tout déplacement !

- **Pour toute mise à jour de dossier** (adresse, RIB, naissance,...), demande d'attestation (droits, relevé fiscal), téléchargement d'un relevé de paiement (soins, indemnités journalières), commande d'une carte vitale (et déclarer la perte/vol), consultation des délais de traitement,... : le Compte ameli permet de réaliser toutes ces démarches en ligne.
- **Pour être accompagné à l'ouverture du Compte ameli OU SON utilisation** : Les Maisons de service au public (MSAP) et les Maisons France services (MFS) du Tarn-et-Garonne accompagnent les assurés dans leurs démarches en ligne. De plus, la CPAM de Montauban propose un accompagnement au numérique sur rendez-vous.
- **Pour obtenir des renseignements** sur le traitement d'indemnités journalières, une demande de Complémentaire Santé Solidaire,... ? L'accueil de la CPAM se fait exclusivement à Montauban sur rendez-vous à compter du 3 novembre 2020 ou en visio rendez-vous dans les Maisons France Service de Caussade et Saint Antonin Noble Val. Le rendez-vous est pris directement sur le Compte ameli/rubrique Agenda depuis le site web ameli.fr ou par téléphone au 36 46 (service gratuit + prix d'un appel).

Tous les rendez-vous feront l'objet d'un appel téléphonique préalable du 36 46 afin d'éviter tout déplacement inutile.

Retrouver toutes les modalités de nos offres de service sous ameli.fr / rubrique Actualité « Près de chez vous » de la CPAM du Tarn-et-Garonne.



ameli.fr